

Pictet CH - Short-Term Money Market CHF - P dy

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Objectif

Générer un rendement stable et préserver la valeur de votre investissement, tout tenant en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Indice de référence

FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF), un indice qui ne tient pas compte de facteurs ESG.

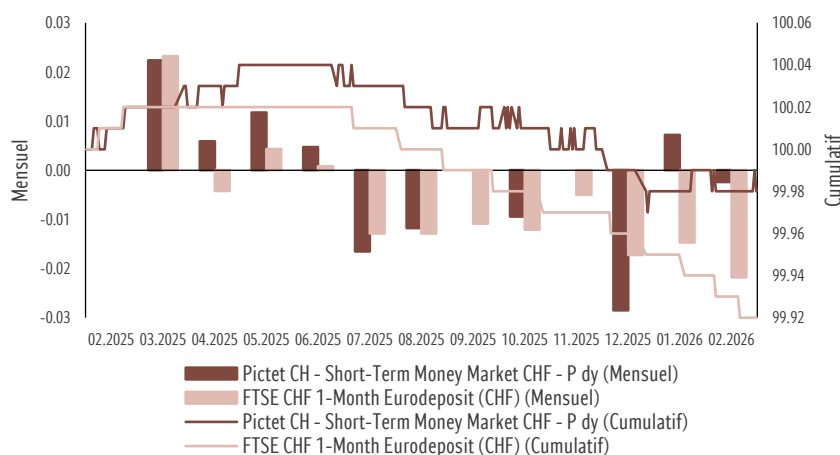
Actifs en portefeuille

Le fonds investit principalement dans des instruments du marché monétaire et des obligations de courte maturité et à notation élevée. Ces investissements sont libellés ou couverts en francs suisses de sorte que le risque de change est inexistant ou limité.

Processus d'investissement

Pour une gestion active du fonds, le gestionnaire d'investissement utilise l'analyse des marchés, des taux d'intérêt et du risque crédit afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent les meilleurs rendements ajustés au risque. Le gestionnaire exclut les sociétés générant une partie importante de leurs revenus dans des activités jugées incompatibles avec les principes d'investissement responsable de Pictet Asset Management, telles que les énergies fossiles, le tabac, les pesticides, les organismes génétiquement modifiés et les armes controversées. Il favorise aussi les investissements ayant un profil ESG élevé. Le gestionnaire s'emploie également à influencer les sociétés sur des questions matérielles de durabilité.

Performance des 12 derniers mois (nette de frais*)



Indice actuel: FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF) valable à partir du 28.11.2007

Source: Pictet Asset Management

*Frais courants réels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur.

AVERTISSEMENTS EN MATIÈRE DE PERFORMANCE

Les données de performance publiées représentent des données du passé. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il n'existe absolument aucune garantie d'atteindre des rendements similaires à l'avenir. La valeur et les revenus éventuels de vos investissements peuvent fluctuer avec la

situation du marché, et vos investissements peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Le Fonds est susceptible d'être affecté par les fluctuations des taux de change. Ceux-ci peuvent engendrer un effet négatif sur la valeur ou les revenus du fonds.

En bref

VNI/action	CHF 832.20
Taille du fonds (Mio)	CHF 4 902
Positions	111
WAL (jours)	82
WAM (jours)	47

Classification SFDR¹

Article	Article	Article
6	8	9

Catégorie de risque SRI²

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque plus faible Risque plus élevé →

Informations générales

Ouvert aux Inv. Particuliers	Oui
Forme juridique	Compartiment d'un fonds contractuel
Statut réglementaire	Autres fonds pour les investissements traditionnels
Type de VNI	VNIV
Notation du fonds	Moody's-Aaa-mf
Domicile	Suisse
Date de création	29.09.2000
Devise de la classe	CHF
Devise du compartiment	CHF
Dividende	Distribué
Fréquence du dividende	Annuelle
ISIN	CH0011292312
Bloomberg	PMMCHF SW
Indice de référence	FTSE CHF 1-Month Eurodeposit (CHF)
Heure limite de transaction	T CET 12:00
Date de règlement (souscription)	T+1
Calcul de la VNI	Quotidien
Horizon d'investissement min. (mois)	1
Catégorie du marché monétaire	Fonds du monétaire à court terme

Équipe de gestion

Sylvian Mauron, Jean Braun

1. Équivalence déterminée sur la base de la politique d'investissement. Veuillez vous référer au Glossaire.
2. La source de l'ISR est le dernier DIC publié pour la catégorie d'actions. Pour plus d'informations veuillez vous référer à la section Considérations sur les risques.



Commissions applicables (%)

Frais courants (OCR)	0.15
Commission de performance	-
Frais d'entrée max. ¹	5.00
Frais de sortie max. ¹	1.00
Frais de conversion max. ¹	-

Source: Pictet Asset Management

Veuillez vous référer au glossaire pour la définition et à la méthode de calcul des frais de performance, le cas échéant.

¹Frais prélevés par le distributeur.

Caractéristiques du portefeuille

Volatilité annualisée (sur 3 ans) %	0.19
Rendement courant (net de frais)%	-0.15
Dernier dividende	16.40
Date de dividende	15.12.2025

Source: Pictet Asset Management 27.02.2026

PERFORMANCES

Annualisée (%)

	1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT
Fonds	-0.02	0.79	0.29	0.29
Indice de référence	-0.08	0.79	0.27	-0.09

Cumulée (%)

	DEPUIS DÉBUT D'ANNÉE	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT
Fonds	0.00	0.00	-0.02	-0.03	-0.02	0.98	2.40	1.46	7.76
Indice de référence	-0.04	-0.02	-0.05	-0.08	-0.08	0.86	2.39	1.36	-2.14

Année civile (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds	0.04	1.20	1.27	-0.35	-0.83	-0.72	-0.82	-0.86	-0.86	-0.84
Indice de référence	-0.01	1.17	1.38	-0.45	-0.82	-0.78	-0.90	-0.93	-0.96	-1.04

Source: Pictet Asset Management 27.02.2026

La performance passée ne saurait préjuger ou constituer une garantie des résultats futurs. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers mentionnés dans le présent document peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi.

Veuillez consulter la section Considérations relatives aux risques et au prospectus pour plus d'informations.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX RISQUES

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit peut être exposé à d'autres

risques qui ne sont pas repris dans l'Indicateur synthétique de risque, par exemple:

- Risque de devise: lorsque votre devise de référence diffère de la devise de la catégorie d'actions, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre devise; votre gain final dépendra donc du taux de change entre la devise de référence et votre devise locale.
- Risque des dérivés financiers: l'effet de levier résultant des instruments

dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.

- Risque de durabilité: les événements à risque liés aux ESG peuvent avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement s'ils se produisent.

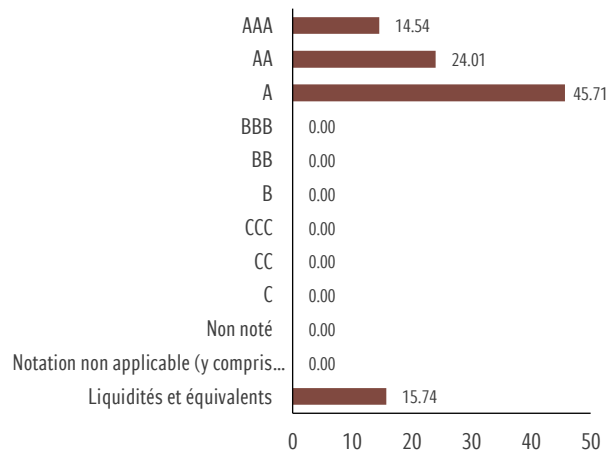
De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

RÉPARTITIONS DU PORTEFEUILLE

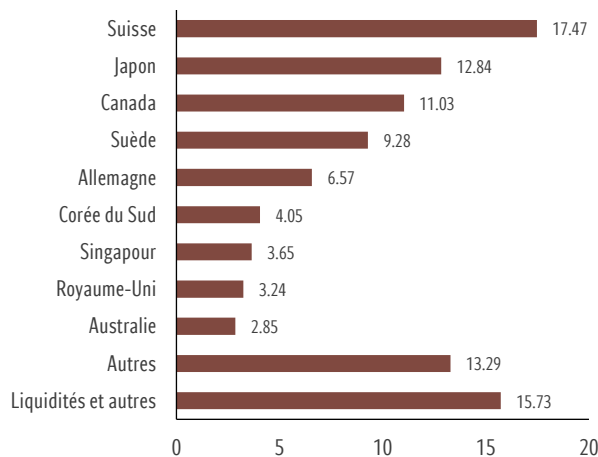
10 principales positions (% des actifs)

Cp Bayer Lndbk Giro Zero % 04.03.2026	1.85
Cp Barclays Bk Plc Zero % 18.06.2026	1.67
Cd Bank Of Montreal Zero % 24.06.2026	1.67
Snb Bill Zero% 13.04.2026 Uns	1.64
Pfandbriefzent 1.625% 07.04.2026 Sec	1.50
Cd Bank Of Amer Lon Zero % 25.03.2026	1.49
Cp Macquarie Bk Ltd Zero % 23.06.2026	1.48
Cp Ubs Ag London Zero % 25.06.2026	1.44
Natl Bank Canada 0.0382% 14.04.2026 'Emtn' Sr	1.39
Cp Svenska Hndl Zero % 26.06.2026	1.35

Répartition par notations (% des actifs)

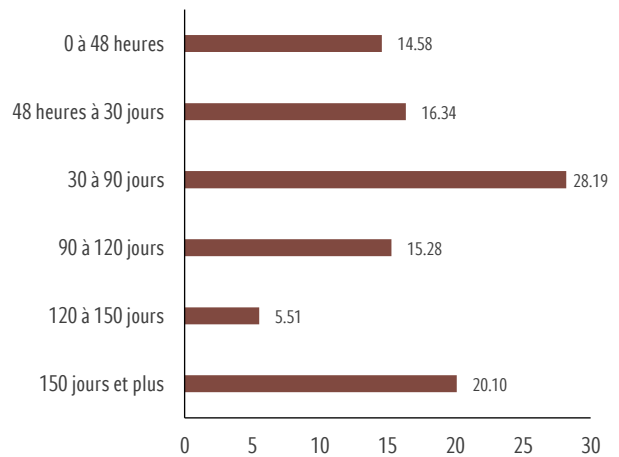


Répartition géographique (% des actifs)

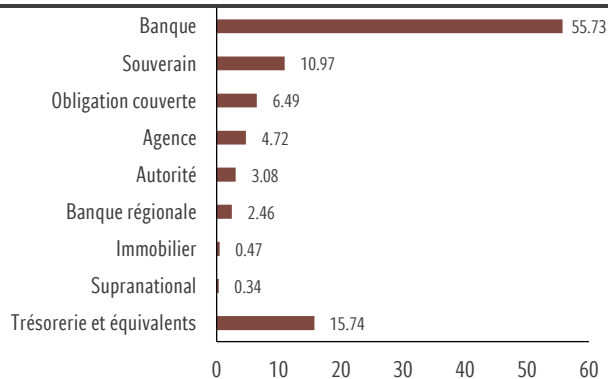


Source: Pictet Asset Management 27.02.2026

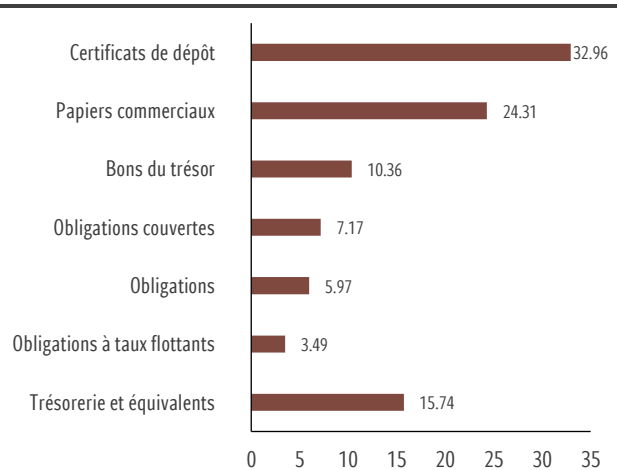
Répartition des maturités (% des actifs)



Secteur économique (% des actifs)



Allocation des actifs (% des actifs)



GLOSSAIRE FINANCIER

Frais courants

Le pourcentage des frais courants est basé sur les dépenses des 12 derniers mois. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Il comprend les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation. Il ne comprend pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment lors de rachat ou de la vente de parts/actions d'un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds créés il y a moins de 12 mois, les frais futurs sont estimés.

Frais de conversion

Frais versés pour le transfert d'actions d'une catégorie de parts/d'actions vers une autre catégorie de parts/d'actions.

Heure limite de transaction

Heure limite de transmission des ordres à l'agent de transfert au Luxembourg, comme indiqué aux annexes concernées du prospectus. Il est possible que vous deviez soumettre vos ordres à votre conseiller financier ou distributeur de

fonds pour une heure limite plus avancée.

Maturité moyenne pondérée (WAM)

WAM signifie Weighted Average Maturity (échéance moyenne pondérée). Il est utilisé comme indicateur du risque de taux d'intérêt.

Notation

La notation est un score attribué par les agences de notation et qui reflète l'avis de ces agences quant à la solvabilité d'un émetteur.

SRI

L'indicateur synthétique de risque (Summary Risk Indicator, SRI), défini par la réglementation PRIIPs, est conçu pour montrer le risque relatif d'un produit, en utilisant une combinaison de mesures du risque de marché et de crédit.

VNI

Acronyme de «Valeur nette d'inventaire» également appelé Valeur Liquidative (VL).

Valeur Nette d'Inventaire Variable (VNIV)

Le terme «Valeur Nette d'Inventaire Variable», ou VNIV, désigne les fonds qui utilisent des modèles comptables de valorisation aux prix du marché ou par référence à un modèle (mark-to-market ou mark-to-model) pour évaluer leur actif.

Volatilité annualisée

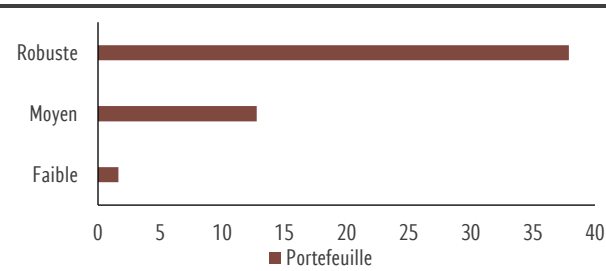
La volatilité annualisée est un indicateur de risque indiquant l'ampleur des fluctuations de prix d'un titre ou des parts d'un fonds par rapport à son prix moyen et sur une période donnée. Plus la volatilité est élevée, plus les fluctuations sont grandes.

Échéance moyenne pondérée (WAL)

WAL signifie Weighted Average Life (durée de vie moyenne pondérée). Elle est utilisée comme indication du risque de crédit.

MESURES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG).

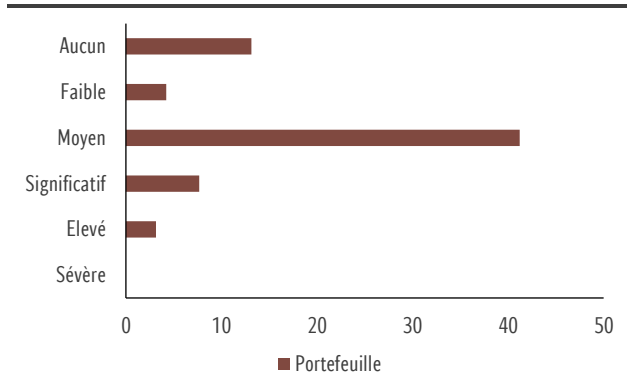
Gouvernance d'entreprise (en poids, en %)



Eligible : portefeuille 70%
Couvert : portefeuille 52%

L'éligibilité correspond à tous les instruments à l'exclusion des liquidités et des émetteurs d'obligations souveraines et quasi souveraines. Les pondérations des portefeuilles et des indices sont rebasées sur la partie éligible. Une couverture minimale de 50% est requise pour calculer les indicateurs ESG. Couvert correspond aux titres ou aux produits dérivés à ligne unique pour lesquels des données sont disponibles. Les calculs excluent les positions courtes.
Source : Pictet Asset Management Pictet Asset Management, ISS, 27.02.2026
Veuillez vous référer aux informations complémentaires dans le Glossaire ESG.

Événements controversés (en poids, en %)



Eligible : portefeuille 70%
Couvert : portefeuille 69%

L'éligibilité correspond à tous les instruments à l'exclusion des liquidités et des émetteurs d'obligations souveraines et quasi souveraines. Les pondérations des portefeuilles et des indices sont rebasées sur la partie éligible. Une couverture minimale de 50% est requise pour calculer les indicateurs ESG. Couvert correspond aux titres ou aux produits dérivés à ligne unique pour lesquels des données sont disponibles. Les calculs excluent les positions courtes.
Source : Pictet Asset Management, Sustainalytics, au 27.02.2026
Veuillez vous référer aux informations complémentaires dans le Glossaire ESG.

Activités controversées (moyenne pondérée des revenus de la société)

	PORTEFEUILLE	INDICE DE RÉFÉRENCE
Combustibles fossiles	0.00	-
Armes	0.00	-
Autre activités controversées	0.01	-

Eligible : portefeuille 70%
Couvert : portefeuille 64%

L'éligibilité correspond à tous les instruments à l'exclusion des liquidités et des émetteurs d'obligations souveraines et quasi souveraines. Les pondérations des portefeuilles et des indices sont rebasées sur la partie éligible. Une couverture minimale de 50% est requise pour calculer les indicateurs ESG. Couvert correspond aux titres ou aux produits dérivés à ligne unique pour lesquels des données sont disponibles. Les calculs excluent les positions courtes.
Source : Pictet Asset Management, Sustainalytics, au 27.02.2026
Veuillez vous référer aux informations complémentaires dans le Glossaire ESG.

Une partie de la présente publication peut contenir des informations appartenant à Sustainalytics, qui ne peuvent pas être reproduites, utilisées, divulguées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit de Sustainalytics. Aucun élément de la présente publication ne peut être interprété comme une déclaration ou garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'investir dans des univers et/ou portefeuilles investissables. Les informations sont fournies « telles quelles » et, par conséquent, Sustainalytics décline toute responsabilité quant à d'éventuelles erreurs ou omissions. Sustainalytics ne sera pas tenue responsable de dommages découlant de l'utilisation de la présente publication ou des informations qu'elle contient de quelque manière que ce soit. Veuillez consulter les informations complémentaires dans le glossaire ESG.

Glossaire ESG

Activités controversées

Les combustibles fossiles comprennent l'extraction du charbon thermique et la production d'électricité, la production de pétrole et de gaz, l'extraction des sables bitumineux, l'extraction de l'énergie de schiste et l'exploration pétrolière et gazière offshore dans l'Arctique. Les armes comprennent les armes sous contrat militaire et les produits et/ou services d'armes sous contrat militaire), et les armes légères (clients civils (armes d'assaut ou non, forces de l'ordre militaires, composants clés). Les autres activités controversées comprennent la production de boissons alcoolisées, la production de tabac, la production de divertissements pour adultes, les opérations de jeux d'argent, l'équipement spécialisé dans les jeux d'argent, le développement ou la culture d'OGM, la production ou la vente au détail de pesticides, la production et la distribution d'huile de palme. Les expositions sont basées sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre vision interne.

Classification SFDR

Article 9: investissements qui ciblent des activités économiques durables sur le plan environnemental et/ou social, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont

réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Article 8: investissements qui promeuvent les caractéristiques environnementales et/ou sociales et peuvent en partie viser des investissements durables, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Article 6: investissements qui intègrent les facteurs ESG dans leur processus décisionnel afin d'améliorer leur profil risque-rendement. Les portefeuilles peuvent investir dans des titres présentant des risques élevés en matière de durabilité.

Gouvernance d'entreprise (en poids, en %)

L'analyse de la gouvernance d'entreprise repose sur quatre piliers: la structure du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, les droits des actionnaires et les pratiques d'audit. Les critères d'évaluation reflètent les meilleures pratiques régionales. Les scores déciles indiquent le rang relatif par pays ou région et sont regroupés en trois catégories: Solide (scores décile 1 à 3), Moyen (scores décile 4 à 7) et Faible (scores décile 8 à 10). Les catégories sont basées sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

Événements controversés

Les événements controversés comprennent les incidents de pollution, les accidents d'employés, les violations des droits humains, les questions liées aux produits et les manquements à la déontologie. Les événements sont notés en fonction de leur gravité et de leur caractère récurrent, du secteur et de la réaction de la société et sont évalués de nul à grave. Nul: Aucune implication dans aucune controverse pertinente; Faible : La controverse a une faible incidence environnementale et sociale, présentant des risques négligeables pour la société; Modéré: La controverse a une incidence environnementale et sociale modérée, présentant des risques minimes pour la société; Significatif: La controverse a une incidence environnementale et sociale significative, présentant des risques modérés pour la société; Élevé: La controverse a une incidence environnementale et sociale élevée, présentant des risques significatifs pour la société. Grave: La controverse a une grave incidence environnementale et sociale, présentant des risques majeurs pour la société. Les événements controversés sont basés sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

Société de Gestion

Pictet Asset Management S.A.

route des Acacias 60, CH-1211 Geneva 73

pictet.com/assetmanagement

La société de gestion est régie par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA).

Société de gestion

Pictet Asset Management S.A.

Informations importantes

Aux fins du présent document à caractère commercial, le Fonds désigne le compartiment du fonds auquel il est fait référence en haut de la page 1, et l'action désigne soit la part soit l'action selon la forme juridique du fonds. Le fonds promu porte sur l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel que l'immeuble ou les actions d'une entreprise, ceux-ci n'étant que les actifs sous-jacents détenus par le fonds. Ce document a caractère commercial est édité par la Société de Gestion du Fonds. Il n'est pas destiné à être distribué à, ou utilisé par des personnes physiques ou des entités citoyennes ou résidentes d'un lieu, d'un Etat, d'un pays ou d'une juridiction (ou y domiciliées) dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Les informations et données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire (à) des titres ou d'autres instruments ou services financiers. Elles ne peuvent servir de base à une souscription et ne font pas partie d'un contrat. L'investisseur est invité à lire la version la plus récente du prospectus du fonds, les Informations précontractuelles le cas échéant, le Document d'informations clés (DIC), et les rapports annuel et semestriel avant d'investir. Ces documents sont disponibles sans frais en anglais sur www.assetmanagement.pictet ou en version papier à l'adresse de la société de gestion, ou dans les locaux de l'agent local du Fonds, du distributeur ou de l'agent centralisateur, le cas échéant. Le DIC est également disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le compartiment est enregistré. Il est possible que le prospectus, le modèle précontractuel et les rapports annuel et semestriel soient disponibles dans d'autres langues; veuillez consulter le site web pour connaître les autres langues disponibles. Seule la dernière version en date de ces documents doit être considérée comme la base pour prendre les décisions d'investissement. La synthèse des droits des investisseurs (en anglais et dans les différentes langues de notre site web) est disponible ici (<https://am.pictet.com/ch/en/legal-documents-and-notes/summary-of-investor-rights>) et sur www.assetmanagement.pictet au chapitre Ressources, en bas de la page. La liste des pays dans lesquels le Fonds est enregistré est disponible à tout moment auprès de la société de gestion, qui peut décider de mettre fin aux accords conclus en vue de la commercialisation du Fonds ou des compartiments du Fonds dans n'importe quel pays. En Suisse, l'agent représentant est Pictet Asset Management S.A. et

l'agent payeur est Banque Pictet & Cie S.A. La société de gestion n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les titres auxquels il est fait référence dans le présent document conviennent à un investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un jugement indépendant. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cet investissement lui convient compte tenu de ses connaissances et de son expérience dans le domaine de la finance, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière, ou d'obtenir le conseil spécifique d'un professionnel du secteur. Les dix principales positions ne représentent pas le portefeuille dans son ensemble. Il n'existe aucune garantie que ces titres seront détenus à l'avenir et vous ne devez pas partir du principe que l'investissement dans les titres énumérés a été, ou sera rentable. Les références à un classement, une notation ou une récompense ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour les classes d'actions couvertes, seule la devise de consolidation du compartiment est couverte dans la devise de libellé de la classe d'actions. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister. Des VNI relatives à des dates auxquelles des actions ne sont pas émises ou rachetées (VNI non traitables) dans votre pays peuvent être publiées ici. Elles ne peuvent servir qu'à des fins de calculs et mesures statistiques de performance ou de calculs de commissions et ne peuvent en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat. Les performances sont indiquées sur la base de la VNI par action de la classe d'actions (dans la devise de la classe d'actions), avec dividendes réinvestis (pour les classes d'actions de distribution), frais courants actuels inclus, mais hors commissions de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. L'inflation n'a pas été prise en compte. A titre d'exemple de calcul de la commission de souscription, si un investisseur investit EUR 1000 dans un fonds assorti d'une commission de souscription de 5%, il devra verser à son intermédiaire financier EUR 47,62 sur son investissement. Par conséquent, le montant souscrit dans des actions du fonds sera en réalité de (EUR 1000 / 105) * 100 = EUR 952,38 EUR. La méthode de calcul utilisée est la suivante : montant souscrit = (montant de l'ordre de transaction / (100 + taux de la commission d'abonnement)) * 100. De surcroît, d'éventuels frais de tenue de compte (appliqués par la banque dépositaire) sont susceptibles d'éroder les performances. Les indices ne comprennent pas les commissions ou charges d'exploitation et ne peuvent faire l'objet d'aucun investissement. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu décrits dans son prospectus, ou dans les informations à communiquer aux investisseurs. Pictet Asset Management garde tout pouvoir discrétionnaire sur l'application des critères d'exclusion et se réserve le droit de s'écarter des informations fournies par des tiers au cas par cas. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la Politique d'investissement responsable de Pictet Asset

Management. Pour les stratégies passives, les exclusions sont mises en œuvre dans la mesure où la structure du portefeuille, les écarts de pondération, la volatilité et la performance ne sont pas affectés de manière significative.

Les Conditions spécifiques – Données de marché s'appliquent à toute personne physique ou morale obtenant de Pictet Asset Management des données de marché telles que des cours, des notations, des indices, des données réglementaires ou issues de la recherche et toute autre information relative à des instruments financiers ou à des investissements. Ce document est consultable sous le lien suivant: <https://am.pictet.com/ch/en/legal-documents-and-notes/market-data-specific-terms-and-conditions>.

Le fonds n'est pas un véhicule d'investissement garanti. L'investissement dans un fonds du marché monétaire diffère d'un investissement en dépôts, notamment par le fait que le montant principal investi dans un fonds du marché monétaire est susceptible de fluctuer. Le Fonds ne fait pas appel à un soutien extérieur pour garantir la liquidité du fonds du marché monétaire ou pour stabiliser la VNI par part ou action, et le risque de perte du principal est supporté par l'investisseur. Les rendements des fonds du Marché monétaire sont estimés sur la base des valorisations sous-jacentes de la veille et ne préjugent nullement des performances futures. Les rendements des fonds du Marché monétaire sont annualisés sur la base d'une année de 365 jours (contrairement à certains titres du marché monétaire qui utilisent une convention de 360 jours).

Pour Singapour: l'investissement visé par ce document n'est pas autorisé ou reconnu par l'Autorité monétaire de Singapour et ne peut être proposé au public de détail. Ce document n'est pas un prospectus au sens de la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme (SFA). En conséquence, la responsabilité statutaire prévue par cette loi en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'appliquerait pas. Nous vous conseillons d'examiner attentivement si l'investissement vous convient. La vente d'actions du Fonds peut faire l'objet de restrictions dans certaines juridictions. En particulier, les actions ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à des ressortissants américains (U.S. Persons), comme décrit plus avant dans le prospectus du Fonds. De plus amples détails peuvent être obtenus auprès du distributeur du Fonds. Aucune partie de ce document ne peut être copiée ou redistribuée sans l'accord écrit préalable de Pictet Asset Management.

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES
Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'informations clés avant d'investir



Source: FTSE Fixed Income LLC (FTSE FI) FTSE FI.
FTSE est une marque commerciale des sociétés du
London Stock Exchange Group est utilisé par FTSE
FI sous licence. Tous les droits sur les indices FTSE FI
appartiennent à FTSE FI et/ou à ses donneurs de
licences tiers. FTSE FI et ses donneurs de licences
rejettent toute responsabilité pour les erreurs ou
omissions éventuelles des indices FTSE FI ou des
données sous-jacentes, et aucune partie ne peut se
fier aux indices FTSE FI ou aux données sous-jacentes
contenues dans la présente communication. Aucune
distribution des données FTSE FI n'est autorisée sans
le consentement écrit explicite de FTSE FI. FTSE FI ne
promeut, parraine ni n'avalise le contenu de la
présente communication.

Copyright 2026 Pictet

LES OPCVM ET NON-OPCVM N'ONT PAS DE PERFORMANCE GARANTIE ET LES PERFORMANCES PASSÉES NE GARANTISSENT PAS LES PERFORMANCES FUTURES
Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le prospectus et le Document d'informations clés avant d'investir